

Objectif Bio



LE JOURNAL DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES ET BIODYNAMIQUES DU GERS

N°37 - DÉCEMBRE 2012 - TRIMESTRIEL - GRATUIT



L'ACTU DU BIO

- 2 PLANTS & SEMENCES BIO
CERTIPHOTO

- 3 CHRONIQUE APICULTURE & BREVES

L'ACTU DU RÉSEAU

- 3 CONCOURS LE BIO EST DANS LE GERS
4 AFTERRES 2050 À AUCH LES PETITS REPORTERS DE LA BIO
5 FERMOSCOPIE : VOLAILLE EN CIRCUITS COURTS

L'ACTU LOCALE

- L'ESTANGUETTE EST OUVERTE !
6 AIDE RÉGIONALE A LA CERTIFICATION

TECHNIQUE

- 7 MARAÎCHAGE : * Obtenir des graines de courges
* Stocker les courges pendant l'hiver

- 8 VITICULTURE : taille Poussard et ESCA

- 9 ÉLEVAGE : l'homéopathie en obstétrique vétérinaire

VIE DU GABB

- 12 POURQUOI MANGER BIO ? UNE ANIMATION AU COLLÈGE DE SAMATAN
13 UNE SOIREE FERTILE AVEC MARIE MONIQUE ROBIN
14 EXONÉRATION DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

EDITO - Agriculture positive !

Les constats s'accumulent pour nous montrer que nous devons collectivement ouvrir de nouveaux horizons, notamment et au premier titre en matière agricole et alimentaire : le Sénat vient de publier un rapport inquiétant sur l'impact sous-estimé des pesticides (en termes sanitaires mais aussi économiques), le Ministère de l'Agriculture a organisé mi-novembre un colloque pour relancer la dynamique de réduction de l'antibiothérapie en élevage industriel (surtout porcs et volailles) pour limiter l'émergence inquiétante de souches bactériennes antibiorésistantes. L'état de la ressource en eau en France est suffisant dégradé pour que nous soyons aujourd'hui en contentieux avec l'Europe. Les émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture contribuent fortement au changement climatique (saviez-vous que la grande majorité des émissions de GES sur notre département sont liés directement aux engrains azotés chimiques, et non à l'élevage, aux tracteurs ou au transport ?!). Les procès de producteurs malades suite à l'utilisation de pesticides se multiplient depuis la création d'une association (PhytoVictimes) à leur initiative début 2012, et Parkinson a été reconnue maladie professionnelle par décret ministériel en mai 2012 pour tout agriculteur ayant utilisé des pesticides (sans distinction de type de produits) pendant 10 ans au moins. Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, a en outre pris à plusieurs reprises des posi-

Un colloque aura lieu au Ministère le 18 décembre, intitulé « **Produisons Autrement** », pour mettre en valeur les initiatives de terrain, et pour identifier sur cette base les voies à prospector pour avancer concrètement vers une agriculture où l'agronomie reprend toute sa place. Un agriculteur bio gersois fera partie des intervenants de ce colloque, pour illustrer plusieurs de ces voies d'avenir telles qu'il les pratique sur sa ferme avec son fils : **agriculture bio, couverts végétaux, non-labour, polyculture-élevage, semences paysannes, et agroforesterie** : une palette complète pour l'agriculture de demain ! Gageons que Jack saura transmettre le message, comme il sait si bien le faire, de l'intérêt et de la cohérence de cet ensemble de pratiques agricoles. Qui sont des outils essentiels pour une agriculture réellement durable, mais qui sont également au service du territoire (qualité de l'eau, biodiversité, paysage...) et des hommes (savoir-faire, emploi, santé...).

Sur le terrain, les acteurs se mobilisent, et le Gabb32 est fortement engagé sur ces thématiques aux côtés de tous les producteurs, bio mais aussi conventionnels en réflexion ! Une illustration : les journées que nous avons organisées cette année sur ces sujets, en partenariat avec des acteurs locaux dont Arbre et Paysage, ont rencontré un très grand succès, preuve que les producteurs sont en attente dans le domaine : 320 producteurs sont venus assister aux 2 journées concernant les couverts végétaux et les



tions claires sur ces sujets : interdiction du Cruiser^{OSR}, moratoire sur les OGM, mise en lumière publique des problèmes posés par la monoculture et par l'irrigation dans certaines régions, bilan sans détour sur EcoPhyto 2018.

Autant dire que le déni n'est plus d'actualité sur la dangerosité des « matières actives », comme on les appelle pudiquement ! Et plus globalement sur la nécessité de sortir de ce qui apparaît clairement aujourd'hui comme une impasse. Mais surtout, on commence à ressentir une vraie volonté d'avancer, au bénéfice des agriculteurs eux-mêmes et surtout avec eux.

techniques culturelles simplifiées... Pour des échanges tous azimuts, sans tabou et en toute convivialité, au cours d'ateliers animés par des producteurs témoignant de leurs pratiques et de leurs résultats.

Gageons que l'année qui commence bientôt sera celle de l'**agronomie... et du plaisir d'avancer ensemble**. Nous vous attendons donc nombreux pour enrichir les journées d'échanges prévues en 2013 !

Sabine Bonnot,
Présidente

P lants et semences biologiques : évolution des listes « hors dérogation » et « écran d'alerte »

La gestion des achats de plants et semences pour l'agriculture biologique peut parfois être complexe : c'est une des premières causes de non-conformité relevées en maraîchage.

Lorsqu'une variété que vous souhaitez cultiver n'est pas ou plus disponible en agriculture biologique, il est possible d'acheter des plants et semences conventionnelles (avec une restriction pour les pommes de terres, où l'utilisation de semences ou de plants traités avec des produits non autorisés en agriculture biologique est interdite).

Vous devez vérifier que ces semences ne sont effectivement pas disponibles en bio. Pour cela rendez-vous sur le site internet www.semences-biologiques.org qui est le site officiel de la gestion des variétés de semences disponibles en agriculture biologique.

Pour les variétés dont on sait qu'elle ne se trouvent pas en bio, il existe une liste dite « **d'autorisation générale** » consultable sur : <http://www.semences-biologiques.org/pages/genpdf/nodispo.php>, imprimez cette liste à la date d'achat de vos plants ou semences, c'est elle qui fera foi auprès de votre organisme certificateur.

Certaines variétés, dont on sait que la disponibilité est suffisante, sont classées en « **hors dérogation** » (cette liste a été modifiée, voir ci-contre), il n'est pas possible d'utiliser des plants ou semences conventionnelles pour celles-ci !

Certaines sont dans un état transitoire dit « **écran d'alerte** », cela signifie qu'elles sont disponibles mais en quantité encore insuffisante, elles vont bientôt passer en « **hors dérogation** » !

Si une variété, annoncée comme disponible par un (ou plusieurs) fournisseur(s), s'avère, après contact avec tous les fournisseurs concernés, non disponible, transmettez votre réclamation et (ou) vos commentaires en cliquant sur « **signalez les difficultés rencontrées** » sur la page d'accueil du site. Vous devez aussi adresser cette demande de dérogation à votre organisme certificateur, il a 15 jours pour répondre.

En cas de doute ou de difficulté, n'hésitez pas à solliciter votre organisme certificateur, il saura vous conseiller.

• Suivi des modifications des listes :

Grandes cultures

- Le blé tendre passe en « écran d'alerte »
- Le triticale passe en « hors dérogation » à partir du 1er avril 2013.
- Le tournesol passe en « écran d'alerte » après vérification en décembre des disponibilités réelles pour 2013.

Potagères

• Passage en « écran d'alerte » :

- Dès 2012 pour les cornichons lisses et épineux (précédemment en « Hors Dérogation ») et le fenouil.
 - Dès 2015 pour la mâche.
- Passage en « hors dérogation » :**
- Au 1er décembre 2012 pour les feuilles de chêne vertes de plein champ, les feuilles de chêne rouges de plein champ (sauf pour les variétés à feuilles pointues pour lesquelles une demande de dérogation pourra être formulée).
 - Dès à présent pour les oignons jaunes hybrides de jours longs avec une tolérance pour les variétés résistantes au mildiou.

Certiphyto et les jeunes diplômés

Les jeunes diplômés peuvent demander la **délivrance du certiphyto par équivalence si leur diplôme à moins de 5 ans** à la date de la demande.

Les diplômes permettant cette équivalence sont listés dans l'arrêté du 21 octobre 2011 : liste des diplômes pour équivalence. On y trouve la plupart des diplômes agricoles, du BPREA au niveau ingénieur.

Les étapes :

Cette demande doit se faire en téléprocédure par internet via le site www.monservicepublic.fr. Après avoir créé un compte personnel et fourni son adresse de messagerie, le site permet l'accès au formulaire de demande de certificat individuel pour l'usage professionnel de produits phytopharmaceutiques. La saisie est guidée pas à pas, elle commence par le choix du formulaire (demande de premier certiphyto) puis de la voie d'obtention (ici via un titre ou diplôme). Ensuite, les informations demandées sont les suivantes : état civil, coordonnées personnelles, fonction exercée (chef d'exploitation ou co-exploitant dans la plupart des cas), type de certiphyto demandé (décideur - exploitation agricole), la date et le type de diplôme. Une fois la saisie terminée, le formulaire doit être imprimé, signé puis envoyé à la DRAAF du lieu de domicile accompagné d'une copie du diplôme.

Notice d'utilisation du site [monservicepublic.fr](http://www.monservicepublic.fr) : Démarche-demande-Certiphyto

BRÈVES

- Après l'affaire Servier et la sortie de l'étude Séralini sur les OGM et le Round-Up, quelques entreprises emblématiques du secteur de l'agrochimie et de l'industrie pharmaceutique se sont vues retirer leurs badges d'accès permanent à l'Assemblée Nationale ! Malgré tout rien ne les empêche de prendre contact directement avec un parlementaire et de le rencontrer ailleurs qu'au palais Bourbon, mais c'est tout de même un signe qui compte...
- Ecophyto 2018** : Le ministre de l'Agriculture a fait récemment le bilan à date. Depuis la mise en place d'Ecophyto 2018 il y a 3 ans, la consommation de produits phytosanitaires a augmenté en valeur et en volumes. Le plan va être réorienté, il est notamment envisagé de mettre en place une **fiscalité incitative**, « afin de faire évoluer la redevance sur les produits phytopharmaceutiques et de l'affecter aux démarches vertueuses »...
- Le Ministre de l'Agriculture a également annoncé lors des Assises de la Bio un futur **Plan Bio**, qui devrait être dévoilé en juin 2013. Le réseau FNAB va lancer une consultation des producteurs dans les mois à venir.
- Et en janvier 2013, le Ministère doit annoncer **un grand plan national pour l'apiculture** (à suivre...)

CHRONIQUE APICULTURE

Décidément les illusions ne remplaceront jamais les floraisons...

Pour ma part cela fait longtemps que je ne crois plus au Père Noel. De la survie des abeilles dépend une part importante de la production agricole. Dès lors, apiculteurs et agriculteurs sont les acteurs d'un même territoire.

Espérons qu'enfin ceux-ci puissent coexister. Seule l'agrochimie s'enrichit de l'usage massif des pesticides ! Mes vœux d'apiculteur pour 2013 : un avenir plus rayonnant pour l'abeille !

Apicolement vôtre, et meilleurs vœux pour tous !

Phi



L'ACTU DU RESEAU



« Le bio est dans le Gers »

Premier concours national spécialement dédié aux activités de transformations agroalimentaires biologique.

Premier département agricole de l'Hexagone et leader en grandes cultures biologiques, le Gers s'engage résolument dans la bio, et ce de manière croissante depuis quelques années. Dans ce contexte, la CCI du Gers et Gers Développement ont souhaité favorisé l'implantation de petites entreprises de transformation Bio sur le territoire. Et ont lancé dans cette perspective un concours intitulé " Le bio est dans le Gers ".

Ce concours a pour objet d'encourager la création et le développement d'entreprises agroalimentaires proposant des produits innovants ou créatifs certifiés en Agriculture Biologique. Parmi les dix candidats qui ont répondu présents à cette première édition du concours, sept dossiers ont été présélectionnés. Les porteurs de projets ont soutenu leurs candidatures le 27 novembre 2012, devant un jury composé de représentants des entreprises agroalimentaires, collectivités territoriales, organismes d'appui et banques. Le Gabb32 était membre de ce jury.

Les 7 nominés :

Les Céréatelles - Alain BONTEMPS, production de tagliatelles à base de légumineuses et céréales avec l'objectif de favoriser un apport de protéines d'origine végétale dans l'alimentation en proposant aux consommateurs un produit sain, gustatif, équilibré, respectueux de l'environnement et sous forme pratique.

Châtaignes in the city - Elodie ALLIET développe et commercialise des produits de snacking simples et bio à base de châtaigne. La chips de châtaigne constitue à la fois une innovation marketing, une innovation produit et une innovation technique d'un process spécifique de production.

Esturgeon de l'Adour - Pierre TACHON projette de créer une nouvelle société pour produire et commercialiser une gamme de produits à base de chair d'esturgeon certifié AB.

Gourmie's - Clémence MUSELET BOTTE fabrication de barres énergétiques biologiques dans l'esprit du raw food, végétaliennes, sans gluten, sans lactose, sans sucres ajoutés avec des recettes et un processus de fabrication innovantes.

La Nature à Emporter - Jean-Philippe DEMONT développe une gamme froide et chaude de snacking bio avec une déclinaison végétarienne dans une barquette innovante et 100% recyclable .

Presse de Gascogne - Didier DUPOUTS processus de désodorisation par charbons actifs de l'huile de tournesol bio. Un partenariat avec Terres de Gascoigne permet de garantir une traçabilité

té totale et un bilan carbone favorable : les graines sont produites, triturées et désodorisées dans le Gers.

BC Bio - Cyril BALAND avec une gamme de produits traiteurs certifiés AB qui devrait s'étendre. L'entreprise produit et commercialise des 3 produits déclinés en 21 références : pizzas, nems et quiches certifiés AB sous la marque « Les P'tits Chefs du Bio ». Il s'agit de recettes originales utilisant des produits 100 % biologiques, frais, locaux et de saison.

Deux prix ont été attribués :

Le PRIX CREATION a été attribué à **Céravie / Céréatelles - Alain BONTEMPS**

Le PRIX DEVELOPPEMENT à **BC Bio - Cyril BALAND**

Michel Doligé, président de la CCI du GERS et président du jury, et William Vidal, président d'Ecocert, ont officiellement remis ces prix aux 2 lauréats le 14 décembre lors de la cérémonie organisée dans le cadre du SISQA à Toulouse (Salon de la Qualité alimentaire de Midi-Pyrénées) en présence du jury.

Les lauréats de chacune des deux catégories recevront un chèque de 5 000€ et disposeront d'un hébergement gratuit dans l'un des Agroparc® du département. Ils bénéficieront également de prestations offertes par les différents partenaires : notamment essais et mise au point par le CRITT-CTCPA, adhésion ARIA/Interbio, analyse du projet par un pool d'experts, accompagnement personnalisé par l'équipe de Gers Développement (valeur totale : 10 000 €).

Sur l'invitation de l'association Auch en Transition et du Gabb32, le bureau d'études Solagro viendra à Auch le mercredi 16 janvier présenter le scenario **Afterres 2050**. Ce scenario prospectif, fruit de 2 années de travail collaboratif et pluridisciplinaire, a le grand avantage de **partir des besoins futurs prévisibles** en termes non seulement alimentaires mais aussi énergétiques. Sur cette base, il propose **un chemin entre le modèle actuel et ses diverses impasses, et un modèle agricole ambitieux mais réaliste** qui, à l'horizon 2050, permet de nourrir sainement 72 millions de français (tout en continuant à exporter là où c'est nécessaire et utile) tout en subvenant à d'autres besoins, non alimentaires et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il suppose une transition écologique de l'agriculture française pour aller vers 50% des surfaces en Bio, 50% en agriculture intégrée (à ne pas confondre avec « raisonnée » !), et une forte diminution des élevages industriels. Ce scenario inclut également la conversion de terres agricoles vers d'autres utilisations telles que la production d'énergie (après mise en corrélation avec le scenario Négawatt portant sur l'énergie), de matériaux de construction etc.

Ces conférences sont inscrites, parmi d'autres, dans un cycle « **Vie Rurale** » proposé entre janvier et avril 2013 par le Pays d'Auch et le Pays Porte de Gascogne, en partenariat avec 3 autres Pays du grand Sud-Ouest, cycle qui a pour objectif de s'interroger sur **l'avenir des territoires ruraux** avec une programmation très riche d'événements culturels et de conférences. Nous vous en reparlerons !

Notez dès à présent le spectacle d'inauguration de ce cycle, dédié à **l'agriculture passée et future** : il aura lieu à Fleurance le **dimanche 13 janvier 2013 à 15h30 au complexe culturel et sportif de Fleurance**, avec la présentation par la compagnie **La Langue Ecarlate** du spectacle « **100 ans dans les champs, 1945-2045** ». Ce spectacle tourne depuis quelques mois un peu partout en France et rencontre un grand succès : une date **pour toute la famille** !

Venez nombreux le 16 janvier, à 18h30 salle des Cordeliers à Auch, découvrir cette **prospective positive** et débattre sur les futurs possibles pour nos territoires agricoles et ruraux, mais aussi pour notre alimentation et celle de nos enfants !

Nous prolongerons ces débats, toujours en partenariat avec l'association Auch en Transition, sur le versant énergétique cette fois-ci, lors d'une conférence animée par Benoît Thévard, qui aura lieu le **jeudi 21 février à Auch à la salle des Cordeliers** : **« Pic pétrolier et mirages des énergies fossiles : quel impact pour nos territoires »**.



LES PETITS REPORTERS DE LA BIO

Les élèves des classes du CE1 au CM2, encadrés par leur professeur et en lien avec le responsable du restaurant scolaire de l'école, sont invités à participer à un grand concours, en réalisant un reportage exclusif, sous la forme d'un magazine sur le thème "Manger bio, c'est dans ma nature". Ils pourront traiter des sujets de leur choix, à l'image des thèmes suivants : la bio dans mon restaurant scolaire, les fruits et légumes de saison bio, du blé au pain bio, l'élevage bio, de la vache au yaourt bio, la bio dans ma région, et bien d'autres encore ! Le jeu concours se déroulera du 15 novembre 2012 au 30 mars 2013 inclus. Les 15 meilleurs magazines seront sélectionnés par le jury dont le magazine gagnant. La classe gagnante participera à un atelier gourmand bio dans son école, animé par un chef. Les 14 autres classes sélectionnées par le jury gagneront un goûter bio. Il sera organisé à l'école par l'Agence Bio et ses partenaires régionaux. Conditions et bulletin de participation sur : www.agencebio.org . Parlez-en avec les professeurs avec qui vous êtes en contact !!

Simon Graf : Grandes cultures, volailles et agroforesterie

L'ACTU DU RESEAU

Fermoscopie

Située dans le Sud-Ouest du Gers près de Mirande, au cœur du Haut Armagnac, la ferme de Simon Graf, jeune agriculteur de 27 ans, s'étend sur 65 ha.

Les poules pondeuses, les poulets de chair et les volailles festives sont nourris avec les céréales et des tourteaux de tournesol et de soja issus de la ferme.

La conduite du cheptel :

Le cheptel est composé d'environ 12 000 poulets de chairs, 800 volailles festives et 400 poules pondeuses. La particularité de l'exploitation de Simon repose sur le fait que les **8 bâtiments sont déplaçables**. Chacun est associé à un parcours auquel la volaille ont un libre accès. Chaque bâtiment est déplacé tous les 120 jours, ce qui est la durée de vie d'un poulet sur l'exploitation. Cela permet donc aux granivores de rester dans un **environnement sain** (**gestion du parasitisme**).

Exemples de bâtiments déplaçables dans lesquels sont mélangés les poulets de chairs et les pintades. Les volailles festives et les poules pondeuses sont dans des bâtiments séparés.



Analyse économique :

Les ressources de l'exploitation sont réparties sur deux structures. Une structure agricole, qui produit (volailles et céréales) et commercialise les céréales non consommées par l'élevage, et une entreprise commerciale (SASU) qui gère l'abattage, la découpe, l'emballage, la livraison et la commercialisation de l'ensemble des produits de la ferme.

3 ans après l'installation **l'EBE est de 68.565€**, ce qui permet de rémunérer Simon ainsi que 3 salariés à temps partiel sur l'exploitation.

Durabilité de l'exploitation :

L'alimentation des volailles est autoproduite sur l'exploitation. Elle est constituée d'un mélange de maïs et de triticale issus des céréales de la ferme ainsi que de tourteaux de tournesol et de soja, fabriqués à l'aide d'une presse à huile et d'un extrudeur directement sur l'exploitation. Seuls des compléments minéraux sont achetés à l'extérieur.

1,5 ha d'agroforesterie ont été plantés en 2012 pour créer des abris (contre les bises notamment) et un meilleur accès à l'ombre pour les volailles

Création d'emploi :

Depuis son installation, Simon a permis la création d'emplois à la fois sur son exploitation et au sein de la CUMA "Bio Tout Terrain" à laquelle il est adhérent. Voyant que les débouchés en volailles bio étaient importants, Simon a agrandi son atelier et a ainsi embauché deux salariés à temps partiel en plus de celui déjà présent sur l'exploitation. Quant à la CUMA, qui est un regroupement permettant l'abattage des volailles et la découpe de toute viande bio, elle a contribué d'une part au développement d'une douzaine d'exploitations agricoles pratiquant la vente directe, et d'autre part à l'embauche d'un salarié à temps plein et de quatre temps partiels (les locaux sont à Seissan).



Visites de fermes avec des étudiants d'un lycée agricole et d'un collège.

Preuve que l'agriculture biologique est génératrice d'emplois sur notre territoire !

La bio, une agriculture génératrice d'emplois et qui contribue à la vitalité des campagnes !

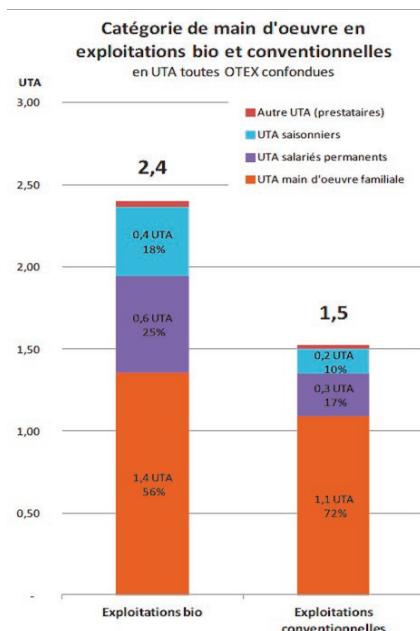
Selon le dernier recensement agricole, les fermes bio représentent **57.000 emplois en France**, en augmentation constante (**+14.000 emplois en 3 ans**, quel secteur peut en dire autant ?!). Alors que le reste de l'emploi agricole diminue depuis des décennies...

Les nouveaux alchimistes ne transforment plus le plomb en or mais remplacent les pesticides par des emplois : 2,4 Unités de Travail Annuel (UTA) par ferme Bio contre 1,5 en moyenne (soit **60% d'emploi en plus dans les fermes bio** par rapport à leur équivalent en conventionnel).

Non seulement l'exploitation bio augmente l'emploi familial (1,4 UTA contre 1,1), mais surtout elle crée de l'emploi salarié (1 UTA contre 0,4).

Citoyens, créez de l'emploi, mangez bio !...

Source : dossier de presse Agence Bio 2012, sur la base des statistiques du Ministère de l'Agriculture.



Source : Recensement agricole 2010



Une épicerie bio locale à l'Ouest du Gers : L'Estanguette !

Andreas Roth nous décrit cette épicerie d'un nouveau genre.

L'ACTU
LOCALE

« Nos priorités : la qualité alimentaire et gustative, la diversité, la proximité. Notre choix se porte sur des produits bio locaux, voire des produits issus de ferme qui respectent les principes de l'agriculture paysanne. »

Le prix doit prendre en compte le travail des producteurs et assurer aux consommateurs la possibilité de manger des produits de qualité au prix le plus juste possible. Avec moins d'intermédiaires, moins de déplacements, voire des regroupements de commandes, c'est possible.

L'accueil est une dimension essentielle, l'épicerie doit être un lieu de rencontre, d'échange où l'on aime s'asseoir, rester, discuter, lire le journal autour d'un café ou d'un thé à disposition, en un mot pour participer à la vie de l'Estanguette qui est finalement bien plus qu'une épicerie !

L'épicerie L'Estanguette a ouvert ses portes le 15 Septembre, environ 95 coopérateurs ont constitué le capital de départ de cette SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), pour un montant total de 11.280€ de parts sociales. Et deux emplois salariés à temps partiel ont été créés.

A ce jour, 27 producteurs locaux sont partenaires et approvisionnent l'épicerie. Un grossiste proposant des produits bio nous approvisionne une fois par semaine pour tout ce que nous ne trouvons pas en local. Des animations sont organisées tous les mois. Grâce à la volonté de chacun, Estang a fait le pari d'ouvrir une épicerie basée sur des concepts simples et pourtant nouveaux, un lieu qui puise ses sources et son inspiration dans la chaleur des épiceries d'autan : c'est ainsi que l'épicerie de l'Estanguette est née, et depuis son ouverture elle rencontre un véritable succès ! »

Andreas Roth (administrateur de l'Estanguette, producteur bio, et administrateur du Gabb32)



A

aide régionale à la certification en Agriculture Biologique

La Région et l'Europe soutiennent la Bio avec une aide sur les coûts de certification annuels. Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, collectivité très engagée sur la Bio et les signes de qualité, a mis cette aide en place afin d'apporter un soutien financier aux agriculteurs qui participent à des productions sous signes de qualité. Cette aide régionale est abondée par l'Europe via le fonds FEADER (la Région étant néanmoins guichet unique pour simplifier les démarches). Elle permet de prendre en charge une partie des frais de certification qui incombent à chaque opérateur engagés en agriculture biologique.

Cette aide s'élève à **80% du montant HT** de la facture de l'organisme certificateur, avec un plafond de **400€ par an et par exploitation**.

Elle peut être attribuée à tous les agriculteurs engagés en AB (labelisés ou en conversion) dont le siège d'exploitation est situé en Midi-



Pyrénées, **SAUF ceux bénéficiant actuellement d'une aide à la conversion du 2nd pilier (aide CAB) sur plus de 50% de leur surface**. Elle est accessible aussi aux cotisants solidaires.

En contrepartie, l'agriculteur s'engage à poser à l'entrée de son exploitation un panneau mentionnant l'activité AB de son exploitation, fourni par le Conseil Régional.

Pour faire la demande, il suffit de remplir le **formulaire de demande de subventions**, que vous trouverez sur le site de notre fédération régionale (cf. ci-dessous). Le dossier est établi pour une période de 3 ans (renouvelable tant que le producteur reste en AB). Pour recevoir le paiement, il faut envoyer chaque année la facture de l'organisme certificateur acquittée et la licence en cours. Cette formalité peut s'effectuer tout au long de l'année, en fonction de la date d'engagement auprès de l'organisme certificateur.

Pour télécharger le formulaire d'aide et la notice d'information correspondante, il vous suffit d'aller sur le site de notre fédération régionale :

<http://www.biomidipyrenees.org/>

(onglet « Professionnels / les aides / aides à la certification »).

Vous y trouverez également tout un tas d'informations réglementaires utiles. **Pour en bénéficier en 2012, n'oubliez pas de faire les formalités avant fin 2012 !**



Obtenir des graines de courges

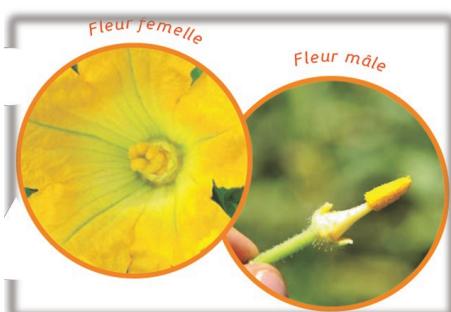
Pollinisation des cucurbitacées

La plupart des cucurbitacées sont des plantes annuelles monoïques, c'est-à-dire qu'elles produisent des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées, mais sur la même plante. Les fleurs femelles peuvent être identifiées en localisant l'ovaire (qui ressemble à une petite courge) situé à la base de la fleur. La pollinisation est assurée par les insectes polliniseurs, notamment abeilles et bourdons. Une pollinisation insuffisante conduit à des fruits avortés, déformés ou de taille réduite.

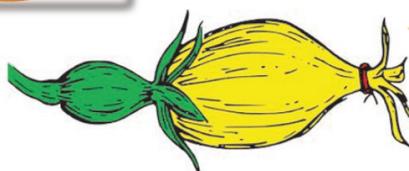
Hybridation

Si plusieurs cucurbitacées de la même espèce cohabitent sur un même terrain, il faut une distance d'isolement de 1 km minimum pour éviter tout phénomène d'hybridation. Si cette distance n'est pas respectée, il est possible de produire ses propres graines en ayant recours à la pollinisation contrôlée qui évite les fécondations croisées. L'hybridation n'est pas visible extérieurement, elle se manifestera uniquement lors du semis de la graine l'année suivante.

Pollinisation et pureté variétale



Dans une même espèce, plus on cultive d'individus différents, plus le brassage génétique est important et plus la vigueur des plantes le sera aussi. Pour assurer une pureté variétale, si les espèces ne sont pas



isolées, la pollinisation contrôlée peut être utilisée, par exemple grâce à :

La ligature

Des fleurs mâles et femelles sur le point de s'ouvrir sont ligaturées le soir à l'aide de ruban adhésif, d'une pince à linge ou d'un fil de fer. Les fleurs ligaturées peuvent être signalées à l'aide de piquets colorés (en mentionnant la variété) afin de les retrouver plus facilement.

Ligature d'une fleur femelle de cucurbitacées

L'ensachage

Des fleurs mâles et femelles non écloses sont isolées dans un sachet en papier, fine gaze ou voile de type P17.

Pollinisation manuelle

La pollinisation manuelle s'effectue très tôt le matin, dès le lever du soleil car les grains de pollen ont une durée de vie limitée et ne supportent pas la chaleur.

Dès le lendemain de l'opération précédente, les fleurs mâles et femelles sont libérées de leur ligature ou sachet. Les fleurs mâles sont cueillies et leurs pétales sont ôtés. L'opération consiste alors à frot-

ter les étamines gorgées de pollen de la fleur mâle sur chaque partie du stigmate de la fleur femelle.

La fleur femelle pollinisée est alors marquée à l'aide d'un ruban coloré puis refermée de la même manière que la veille.

Extraction des graines de courges

Il est conseillé d'attendre quelques mois après la récolte pour extraire les graines. En effet, ces dernières continuent à se former à l'intérieur de la courge même après la mort du plant. En plus d'améliorer la qualité germinative des graines, cela permet de faire une sélection complémentaire en éliminant les fruits qui se conservent mal.

Ouvrir avec précaution les fruits en deux pour extraire les graines à l'aide d'une cuillère à soupe.

Nettoyer les graines sur un grillage 1.5x1.5 ou 2x2cm ou, si l'on a récolté beaucoup de graines, les verser dans une bétonnière avec un seau d'eau et laisser tourner pendant une heure afin que la pulpe se liquéfie et se nettoie plus facilement.

Séchage, tri et conservation des semences

Les semences de *Cucurbita* garderont leur faculté germinative pendant 4 ans et celles de *Cucumis* pendant 6 à 8 ans, sous réserve d'être conservées dans de bonnes conditions : à l'abri de la lumière, de l'humidité et de la chaleur.

Quelques conseils importants

- Si les fleurs ne s'épanouissent pas naturellement lors de leur libération, c'est qu'elles ne sont pas encore mûres. La ligature ou le sachet sont alors replacés pour le jour suivant.
- Polliniser une fleur femelle avec un maximum de fleurs mâles de plantes différentes (mais de la même variété) permet un bon brassage génétique entre individus et évite une dépression génétique due à la consanguinité.

- Afin que les futures semences profitent de la vigueur de la plante de façon optimale, il est conseillé d'effectuer la pollinisation en début de fructification, et de ne laisser qu'un nombre réduit de fruits producteurs de semences se développer sur un plant.

- Si plusieurs pollinisations sont effectuées, pour éviter les pollutions génétiques, il est important de se laver les mains, de désinfecter son matériel de pollinisation à l'alcool (70°) ou d'utiliser des gants jetables entre chaque pollinisation.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter les fiches techniques d'Agrobio Périgord :

<http://www.agrobioperigord.fr/produire-bio/biodiversite-cultivee>

DE STOCKER LES COURGES

Récoltées avec soin et stockées de manière appropriée, les courges conservent leur fraîcheur durant des mois. Seules les courges dont la peau est intacte et le pédoncule subérisé doivent être stockées. Si le temps est beau, les courges peuvent être récoltées en deux phases pour permettre à la surface qui était en contact avec la terre de mieux sécher. La première étape consiste à couper les fruits et à les rassembler en veillant à tourner la surface qui était en contact avec la terre vers le haut ou à dresser les courges sur le côté comme dans le sud de la France. Après quelques jours de sec, la deuxième étape consiste à ramasser les courges et à les placer soigneusement dans des grandes caisses, par exemple des palloches en plastique de demi-hauteur.

Pour un bon séchage du pédoncule et un bon durcissement de la peau, les fruits doivent être stockés pendant deux semaines en conditions chaudes et sèches, par exemple dans des endroits protégés contre la pluie et bien aérés ou dans des serres. Dans les halles fermées, il faut installer des ventilateurs pour souffler ou aspirer l'air entre les caisses.

Après la phase de durcissement, les courges doivent être stockées entre 10 et 14°C et bien au sec (humidité relative de l'air d'environ 60%). Le principe est le suivant : plus le stockage doit durer longtemps, plus les conditions de stockages doivent être optimales. Il faut prévenir toute



Martin Lichtenhahn, FiBL (<http://www.bioactualites.ch/>)

formation de condensation sur la surface des courges en évitant toute arrivée d'air chaud et humide sur les courges froides. Un renouvellement de l'air est nécessaire dans les entrepôts fermés pour éviter que l'air ne soit trop humide à certains endroits.

La récolte des courges doit respecter les points suivants :

- Couper les pédoncules à environ un centimètre de longueur
- Ne jamais laisser tomber ni lancer les courges
- Les empiler dans des caisses bien aérées, ne pas former des couches de courges de plus de 60 centimètres de hauteur
- Ne pas laver les courges avant le stockage
- Ne stocker que des courges saines et exemptes de blessures !

Viticulture

DÉCOUVRIR LA TAILLE POUSSARD DANS LA LUTTE CONTRE L'ESCA

Voici une technique de taille qui à fait ses preuves dans la lutte préventive contre un champignon bien connu des vignobles (pour les graves dégâts qu'il peut occasionner) : l'Esca !



Conséquences de l'esca sur le bois



Rappel concernant l'ESCA : Cette maladie ne désigne pas un champignon en particulier mais tout un ensemble plus ou moins complexe de champignons. La forme *Phellinus punctatus* est la forme la plus représentée en Gironde. Il existe 2 formes : lente et foudroyante (ou apoplexie). L'utilisation de Trychoderma est possible sur plaies de taille à condition d'être extrêmement vigilant sur l'origine des souches et sur la qualité !!!

Il s'agit de la taille Guyot Poussard, réalisable directement ou à partir d'un Guyot (simple ou double), cette technique a été mise au point par un viticulteur des Charentes, elle permet d'allonger la durée de vie des

vignes et de limiter le développement de l'Esca. Bien que le cuivre (d'après Ravaz) ait une action freinante sur cette maladie (comme sur beaucoup d'autres), son efficacité reste insuffisante et doit être complétée par des mesures de lutte indirecte.

Les anciens (*Pline l'ancien, Champagnol*) avaient noté que les systèmes de taille provoquant de grosses plaies, longues à cicatriser étaient défavorables à la longévité de la vigne, par exemple en « Guyot double » le taux de contamination est 15-20 %, et de 10-20% en « Guyot simple ». C'est à partir de cette observation que Mr Pous-sard eu l'idée d'améliorer la taille Guyot (qui favoriserait l'Esca) :

Placer le courson toujours du même côté, sous la baguette,

dans ce cas les plaies de taille (élimination des longs bois) se retrouvent sur le dessus et alignées avec les précédentes.

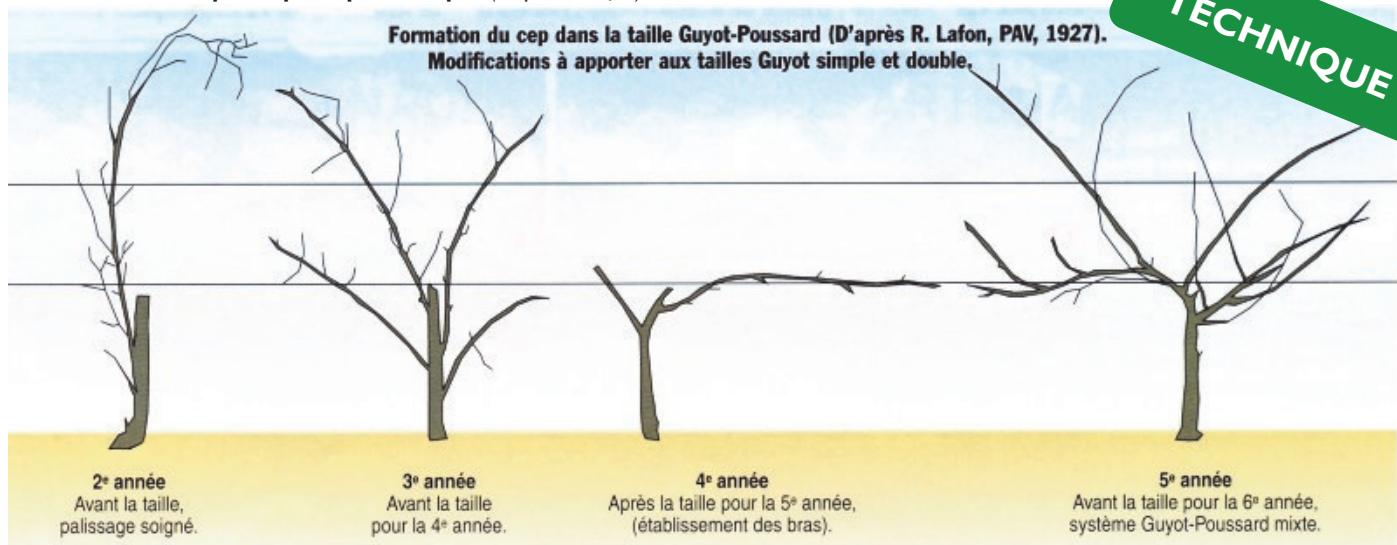
Cette méthode permet de localiser les plaies de taille sur la partie supérieure des bras et d'assurer un bon espacement entre les plaies. **Il se forme un « courant de sève » sur la face, inférieure des bras, favorable à la végétation.**

Caractéristiques :

- Les coursons sont toujours positionnés sous les bras,
- Etablissement de la tige à environ 10 cm sous le premier fil de fer,
- Installation sur cette tige de 2 courts bras qui portent :
 - 1 : 2 coursons & 1 long bois = Guyot Poussard mixte,
 - 2 : 2 coursons & 2 longs bois = Guyot Poussard double

Il est vital de :

- Porter un maximum d'attention sur la taille ainsi que sur les plaies qu'elles occasionnent,
- Recéper les pieds présentant des symptômes (rajeunissement),
- Arracher et brûler les souches gravement atteintes.



1 année	Plantation Bonne Conduite
2 année	Bonne conduite Conserver et palisser un sarment vigoureux et bien positionné
3 année	Tailler le sarment à 3-4 yeux Palisser Laisser les yeux à la base
4 année	Tailler à 5 - 8 yeux Attacher au fil de fer en formant un angle droit Favoriser les yeux de la base qui donneront à terme les futurs bras Eliminer sur les troncs les sarments inutiles
5 année	Constitution des bras Choisir 2 sarments bien développés (entre 5 - 10 cm sous le premier fil de fer) Tailler le plus haut à 5-8 yeux Prendre le second, en dessous et de l'autre côté, tailler à 4 - 5 yeux Bien attacher et palisser Ebourgeonner en évitant de laisser des plaies de taille

Après 5 années, le cep est établi. Il est alors possible d'appliquer l'une ou l'autre des 2 méthodes suivantes :

Guyot Poussard Mixte : d'un côté un courson et un long bois, de l'autre un courson (3-5) yeux, et ce de manière alternative. On dispose ainsi à la fois de vendange et de bois de taille.

Guyot Poussard Double : on obtient une forme proche du Guyot double, où les coursons sont placés en dessous des bras. Les bras ont tendance à s'allonger et nécessitent d'être ravalés, cependant ces opérations sont moindres qu'avec le système « Guyot double ».

Rappel : Pensez à colmater vos plaies de taille. Dans tous les cas, un bon produit de colmatage doit :

- Être souple - Être étanche - Surtout ne pas craquerler

La taille est possible jusqu'au 8-10 avril, sans préjudice pour la vigne (hormis les parcelles atteintes de nécroses bactériennes).

A NOTER DANS VOS AGENDAS, DEUX FORMATIONS EN VITICULTURE (gratuites pour les producteurs car financées par des fonds VIVEA) !

- 22 et 23 janvier : « **Conduite de la vigne en AB** »
(suite) avec Albane BERVAS d'Agrobio Périgord
- 12 et 13 février : « **De la vigne au saveurs du vin** » avec Bruno Quenioux caviste et œnologue de renommée internationale (<http://www.philovino.com/> ou l'article de Biofil de nov-déc. 2012, page 34, suite à sa venue au GABB32 en juillet !!)



Photo 1 : dans la taille Guyot, les plaies sont opposées et la sève circule mal du fait de la position des cônes de bois sec.

Photos 2 et 3 : dans la taille Guyot-Poussard, les plaies sont toutes du même côté (partie supérieure des bras) et la circulation de la sève bien meilleures. (photos Geoffrion)

Source : Eric Maille, technicien viticole d'Agrobio Périgord

N'hésitez pas à consulter les diverses fiches techniques sur le site internet de ce Gab partenaire, dans la catégorie « Produire bio _ Viticulture » :

<http://www.agrobioperigord.fr/>

Obstétrique vétérinaire : des solutions efficaces avec l'homéopathie

Bien que ce soit un phénomène naturel, la mise bas est un moment délicat et à risque, qui nécessite une grande attention de la part de l'éleveur.

Dans les systèmes où les piliers de l'agriculture biologique sont respectés, à savoir : alimentation adaptée aux différentes catégories d'animaux ; prévention par des mesures hygiéniques et médicales ; logements confortables avec un accès facile à l'eau, et à l'alimentation. L'homéopathie apporte des solutions efficaces aux problèmes les plus couramment rencontrés : absence ou inefficacité des contractions utérines, troubles comportementaux, ...

Au préalable, l'observation :

En AB, l'approche préventive de la santé animale est basée sur l'observation.

Observation de **symptômes originaux**, inhabituels ou incompréhensibles, qui font que cet animal est différent des autres. Tout doit être soigneusement examiné, exploré, il faut faire appel à tous les sens.

- La vue : pour percevoir l'expression de l'animal (triste, effrayé, abattu), la couleur de la peau, les suintements, la couleur de la langue....

- Le toucher : l'exploration manuelle, la pression plus ou moins forte livreront des renseignements utiles dans le choix du remède autant que la température de l'haleine, du nez, des oreilles (une chaude, l'autre froide), la température des pattes...

- L'odorat : l'odeur des sécrétions, des urines, des selles, des gaz, de la transpiration.

- L'ouïe : les gargouillements, les flatulences, les bruits respiratoires, les craquements articulaires ...

Tous ces renseignements aideront à individualiser l'animal, et orienteront l'éleveur et le vétérinaire vers le bon remède

Les signes généraux et/ou locaux :

Ils correspondent à des signes physiques concomitants comme la soif, la transpiration, la température, l'appétit, l'état de la mamelle, la

lactation, les problèmes locomoteurs, respiratoires, digestifs, nerveux ou métaboliques.

ÉLEVAGE

TECHNIQUE

Les signes utérins et cervicaux

Il s'agit principalement des contractions spasmodiques du col, de la rigidité du col, et de l'atonie utérine.

Deux types de remèdes peuvent être préconisés en fonction de la présence ou de l'absence de ces trois symptômes ; ainsi que selon le comportement de l'animal (plutôt « extraverti » ou « intraverti et anxieux »).

Remèdes

cas de cols fermés ou peu ouverts (dits verrouillés) :

• **Caulophyllum :**

L'animal présente des contractions spasmodiques du col qui empêchent le travail. Il ne pousse pas à cause de la rigidité du col et de l'atonie utérine, ce qui rend le travail inefficace.

L'animal souffre beaucoup (faux-travail) et, pendant le travail, sa soif est intense. L'animal change de place constamment, car il souffre de rhumatisme des petites articulations.

Caulophyllum est très utile en cas d'avortement, quand l'animal ne pousse pas, en cas de subinvolution utérine après l'accouchement, quand une génisse a des leucorrhées avant la mise à la reproduction. Il rend le travail et les contractions plus efficaces, favorise la dilatation du col, et aide à la délivrance.

On peut le donner 10 jours avant la date prévue de la mise-bas.

• **Belladonna :**

Comme précédemment, la vache présente des contractions spasmodiques et une rigidité du col, mais elle pousse trop fort sur un col qui n'est pas prêt. Il y a de la rage, de la furie pendant le travail. L'animal est agité tant les contractions sont douloureuses. La vulve et les mamelles sont rouges et congestionnées.

• **Cimicifuga :**

La mise-bas est languissante alors que

Calendrier de pâturage vierge à votre disposition.

Il est déjà de temps de penser au pâturage de l'année prochaine.

Le Réseau agriculture durable a conçu un planning de pâturage 2013 à remplir au fil de l'année. Ce document sera disponible à la mi-décembre en format papier, mais vous pouvez dès à présent le télécharger sur le site du RAD.

Il sera envoyé contre 4 timbres au tarif en vigueur.

Déplié, ce planning mesure 30 cm X 100 cm.

Contact : Réseau agriculture durable

17 rue du Bas Village - CS 37725 -

35 577 CESSON-SEVIGNE CEDEX

Tél. 02.99.77.39.25.

www.agriculture-durable.org

le travail a commencé. On observe parfois un faux-travail quelques jours avant et la vache paraît inquiète. L'accouchement s'accompagne souvent de douleurs rhumatismales (secousses musculaires du côté sur lequel la vache est couchée) et d'une non-délivrance. C'est aussi un remède d'avortement à 7 mois quand le veau est mort.

• **Chamomilla :**

La vache est très agitée et meugle de douleur pendant les contractions. Elle est hypersensible à la douleur : elle ne supporte pas qu'on la touche, donne des coups de cornes et des coups de pieds dès qu'on est à sa portée. Pendant la mise bas, le col est rigide, insuffisamment ouvert. Après le vêlage, elle retient son lait avec une mamelle congestionnée. Elle donne des coups de pieds quand on veut la traire, car ses trayons sont très sensibles.

Attention : Chamomilla est absolument contre-indiquée chez les animaux calmes.

Cas de col largement ouvert qui devrait permettre le passage du veau (dits "non verrouillés") alors qu'il n'y a pas de contractions ni de rigidité du col.

• **Pulsatilla :**

Les vaches sont douces et préfèrent le grand air. Alors que le col est grand ouvert, elles broutent tranquillement dans le parc au lieu de pousser. Elles n'ont pas de contractions. La mamelle est oedématisée à cause de la mauvaise circulation.

• **Secale cornutum :**

Ces vaches présentent, comme les précédentes, une inertie utérine ; mais il s'agit de vaches âgées, maigres, usées, et dont le corps est froid.

Tout semble lâche et ouvert ; elles font des hémorragies passives de sang noir même avant le vêlage. Les contractions sont trop faibles pour expulser le veau. On observe également une absence de lactation. Comme si ces vaches refusaient de procréer.

Secale peut aussi être prescrit en cas de menace d'avortement à 3 mois.

• **Kaliun-carbonicum :**

Le col est grand ouvert et ne présente ni rigidité, ni contractions. Les contractions de l'utérus sont très douloureuses, et ce remède s'adresse à des vaches qui sursautent facilement au bruit, au toucher.

• **Gelsemium :**

La vache Gelsemium a des contractions faibles. Le col est ouvert, mais pas au maximum, et est souvent rigide. Ce sont des vaches anxieuses avant le vêlage, qui tremblent pendant le travail comme si elles appréhendaient la mise-bas. D'ordinaire, elles sont plutôt placides, un peu endormies.

Dans un contexte complexe pour la valorisation des bovins et ovins viande, le **GABB32 propose de constituer un groupe d'échanges « élevage »** : rencontres entre producteurs en bovins et ovins allaitants pour travailler, en complément des formations, certaines thématiques techniques (engraissement, qualité des carcasses, réduction des coûts d'engraissement...). N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez profiter de cet hiver pour approfondir certains thèmes ou bénéficier d'un lieu d'échanges entre éleveurs biologiques... Cela peut intéresser également vos voisins conventionnels en réflexion : n'hésitez pas à les en informer, ils seront les bienvenus !

Marie Panarin – 05 62 61 77 55

coordination@gabb32.org

Nous vous proposons de prendre quelques minutes pour répondre en ligne à notre questionnaire sur vos besoins en formation pour 2013, en ligne sur notre site internet : www.gabb32.org

Et après la mise bas...

• **Arnica**

C'est le chef de file des remèdes de traumatisme (coups, chutes, foulures) et agit principalement sur les muscles et les tissus mous. Recommandé après un accouchement pénible, il s'utilise en préventif avant l'accouchement.

• **Bellis perennis (Bell-p)**

Ce remède est parfois utile après un accouchement pénible quand Arnica ne marche pas. Il peut être aussi utilisé suite à un traumatisme du petit bassin.

Il est important de rappeler que bien que n'ayant pas de temps d'attente, les traitements homéopathiques sont des médicaments et leur utilisation doit être raisonnée et mise en place en partenariat avec votre vétérinaire.

Autour de la période de vêlage, l'équilibre hormonal est totalement perturbé, ce qui provoque une baisse globale de l'immunité. Pour ne pas encore augmenter les difficultés de la vache parturiente, il faut éviter tout stress inutile durant les deux semaines qui précèdent le vêlage. Un apport en chlorure de magnésium en fin de gestation renforce le foie de l'animal (qui devra disposer de toute sa capacité pour la production laitière en début de lactation) et joue un rôle clé dans les mécanismes immunitaires. Cet apport réduit les cas de métrites, fièvre du lait et de cétose. Le chlorure de magnésium améliore la sécrétion et le travail du foie ainsi que l'action des globules blancs. Il est un tonifiant du système nerveux et des muscles utérins. C'est aussi un sel acide très efficace permettant d'amener la balance acido-basique à un niveau favorable à la mobilisation du calcium. Donc une aide précieuse pour la préparation au vêlage ! On peut le distribuer de façon individuelle durant dix jours, deux semaines avant le vêlage ou en cure collective durant l'hiver (environ une semaine par mois). La cure augmentera l'immunité générale du troupeau. Vu le renforcement de l'immunité, il pourra aussi être utilement employé en appui dans la gestion du parasitisme.

En savoir plus ?

«HOMEOPATHIE chez les RUMINANTS - Guide thérapeutique»

Dr M. N. Issautier, Vétérinaire

Edition France Agricole

Pourquoi manger bio ? Une Animation du Gabb32 au Collège de Samatan

"Les pommes bio ont le goût de pommes, les autres pommes ont plus le goût d'acide, d'eau et de sucre". La vérité sort de la bouche des enfants ? En tout cas une chose est sûre, ce sont déjà de fin gourmets !

Dans le cadre de la semaine citoyenne, le Gabb32 a été invité par le Collège de Samatan à animer 4 classes de 6ème sur le thème : "Pourquoi manger bio ?".

Définir un produit bio

Premier atelier: proposer une définition d'un "produit bio". Un consensus émerge : tous les enfants savent peu ou prou qu'un produit bio c'est "sans produit chimique". Il faut donc expliquer aux enfants que l'agriculture biologique se définit plus précisément par l'absence de produits chimiques **de synthèse**.

Après cette intro scientifique, il est temps de passer à des choses plus ludiques.

Dessine-moi un paysage bio

Atelier suivant : "Dessine-moi un paysage bio". Deux paysages de

Les plus grosses pommes sont les chimiques et les plus petites sont les Bio car les grosses ont beaucoup d'eau à cause des produits chimiques.



coteaux, identiques, sont dessinés sur un panneau en carton. L'un doit devenir le "paysage bio", l'autre le "non bio". Spontanément, les enfants placent plus d'insectes, d'oiseaux et de poissons dans le paysage bio, à l'abri des produits toxiques. Ils vont parfois plus loin : les enfants dessinent un vélo dans le paysage bio et une voiture dans le paysage non bio...

Dégustation de produits bio

Puis vient l'animation la plus attendue : la comparaison des produits bio et non bio. La dégustation des pommes est un grand moment. Les enfants repèrent tout de suite les pommes non bio, plus grosses, plus lisses, plus brillantes car recouvertes de cire... Mais au fait, pourquoi les pommes bio sont-elles plus petites ? Les enfants ne s'y trompent pas : "les grosses pommes ont plus le goût de

**Si vous souhaitez faire intervenir le Gabb32 dans votre école, ou pour une réunion publique sur cette thématique n'hésitez pas à contacter
Marie Sibertin-Blanc au Gabb
05 62 61 77 55 animationcc@gabb32.org**



Retour sur la conférence-débat organisée par le SICTOM Ouest, où François-Xavier Bernard a représenté le Gabb à Nogaro le samedi 24 novembre, en clôture de la **Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets (SERD)**.

Focus sur la réduction des déchets alimentaires !

Différentes actions ont été menées au cours de cette semaine :

- En primaire, les enfants ont pesé et trié les déchets de repas. Soit 26kg pour 120 repas, dont 16kg compostables !
- Initiation des élèves des collèges à la méthanisation des déchets
- Repas "0 déchet" à la pizzeria de Nogaro, à base de produits de saison et de conserve en contenant réutilisable.
- Compostage des déchets de la cantine au collège vert d'Aignan.
- Sensibilisation des consommateurs de grandes surfaces à la réduction des déchets alimentaires, par les lycéens qui ont distribué des recettes pour cuisiner les restes de repas.

VIE DU GABB

"l'eau !" écrivent-ils sur leurs petits papiers.

Noisettes ou huile de palme

Les petits veinards sont les groupes chargés de goûter les biscuits au chocolat et, mi-am, la pâte à tartiner chocolat-noisette bio et non bio (du Nutella® pour la dernière, référence obligée !). Lecture des étiquettes : les produits non bio sont à base de "graisses végétales" - en fait de l'huile de palme. Et au fait, pourquoi les industriels utilisent-ils l'huile de palme ? Surtout, bien sûr, parce qu'elle est bon marché. Et pourquoi ce faible prix ? Les enfants ont une idée : parce qu'elle vient de pays où les gens sont pauvres, donc mal payés... Décidément, c'est fou ce qu'une étiquette peut amener comme réflexions.

Nous en profitons pour apprendre aux enfants à décrypter l'ordre dans lequel les ingrédients sont présentés : toujours par ordre de pourcentage dans la composition de l'aliment. La pâte à tartiner bio chocolat-noisette comporte surtout des noisettes (40%, mi-am) et du chocolat. Le Nutella lui, devrait s'appeler "pâte à tartiner au sucre et au gras" puisque ses deux premiers ingrédients sont... le sucre et l'huile.

Par Anne Gouyon et Marie Sibertin-Blanc

L'amap et la réduction des déchets :

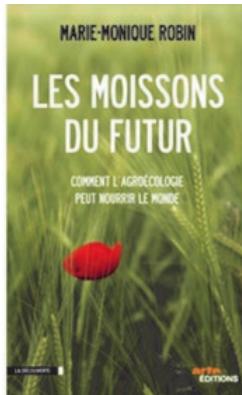
Au travers de son expérience de producteur maraîcher en AMAP, François-Xavier Bernard a expliqué comment cette forme de distribution permet d'agir sur la réduction des déchets alimentaires :

- Toute (ou presque) la récolte est distribuée (en circuit conventionnel, pour des raisons de qualité visuelle et de calibrage, jusqu'à 60% de la production peut rester dans le champ, sans parler des rebuts en cours de distribution ...)
- aucun emballage (les produits sont distribués en vrac)
- les consommateurs découvrent des légumes oubliés ou peu usités, qui ne sont pas distribuables en circuit classique (trop peu demandés, donc grand risque de rebut)
- pendant la période d'abondance, le consommateur redécouvre les joies de la conserver et de la distribution à son entourage (et la surproduction est écoulée au lieu de pourrir dans les champs ou en rebut de distribution).

François-Xavier Bernard

« Les Moissons du Futur » : une soirée fertile avec Marie-Monique Robin !

La réalisatrice du « Monde selon Monsanto » et de « Notre Poison Quotidien » a participé à une soirée-débat le 10 décembre à Auch, sur l'invitation de la librairie auscitaine « Les Petits Papiers ». Le Gabb32 et la Confédération Paysanne ont animé la soirée, avec en bonus une intervention d'Arbre & Paysage. Des séquences du dernier film de la journaliste, « **Les moissons du Futur** », ont été projetées, prolongées par des anecdotes complémentaires de la réalisatrice et des éclairages des producteurs présents. Devant une salle comble rassemblant un public très varié.



Pêle-mêle ont été mis sur la table : souveraineté alimentaire, identité culturelle et alimentaire, marchandisation des semences et du vivant, santé des producteurs et des consommateurs, auto-production, accords de libre-échange, emploi, urbanisation, bidons-villes et flux migratoires, place des femmes dans la paysannerie du monde... En bref, un vaste tour d'horizon pour essayer d'embrasser le sujet dans sa complexité, et non « saucissonné » et simplifié comme on nous le sert si souvent !

Marie-Monique Robin souhaite suivre pendant plusieurs années quelques producteurs aujourd'hui en conventionnel et qui se convertissent cette année ou l'an prochain, pour suivre leurs parcours. Si vous êtes intéressé par ce projet, ou si vous connaissez un voisin ou un ami qui puisse l'être, contacter le Gabb32 qui transmettra !

Au-delà du constat de l'échec du modèle agro-industriel pour « nourrir le monde », c'est une vaste palette de **solutions locales** qui a été exposée lors de cette soirée : on y a découvert comment le Sénégal a protégé ses producteurs en interdisant les importations de certaines productions (idem pour le riz au Japon), et comment en l'absence de ce dispositif qui leur a permis de vivre sur leur ferme, une multitude de petits paysans sénégalais avait programmé d'émigrer clandestinement vers la France... Comment les cultures associées et l'agroforesterie (en bio bien sûr !) permettent de remettre en état les sols épuisés par les intrants (on en est là même dans des zones reculées en Afrique et au Mexique !). Comment de nombreux paysans un peu partout sur la planète prennent conscience de la dangerosité de la chimie pour leur santé, pour leurs sols, mais aussi et plus largement pour leur autonomie et la

pérennité de leur activité. Comment dans les pays du Sud la productivité réelle est augmentée par le retour à une agriculture sans produits chimiques et basée sur les semences

locales. Mais aussi comment les céréaliers bio du Gers innovent depuis de nombreuses années avec des techniques culturales limitant le travail du sol et évitant totalement le recours aux intrants même organiques : en somme une véritable mosaïque d'**agricultures authentiquement et intensément écologiques**, seules capables d'assurer la subsistance des peuples et la vitalité des territoires dans leur diversité !

*Vous pouvez vous procurer le DVD et le livre « *Les Moissons du Futur* » auprès de votre libraire !*

Pour son prochain film qui s'intitulera « *Sacrée Croissance* » Marie-Monique Robin lance une souscription ! Cela permettra de soutenir la réalisation indépendante de ce film par l'auteure, mais aussi de bénéficier d'un DVD spécial incluant des bonus non commercialisés ! Toutes les infos pour souscrire sur le site www.M2Rfilms.com !



Vous recherchez des terres à cultiver en maraîchage biologique à proximité d'Auch ? Nous recherchons des maraîchers dans le cadre d'une ferme conduite selon les principes de l'agroécologie et de la permaculture. Contactez nous :

Patrick ADDA

pat.adda@wanadoo.fr

N'hésitez pas à nous appeler : 09 71 34 69 17 et 06 72 34 70 11

tous les détails sur notre site : <http://www.lafermecanopee.com/> (rubrique Appel à Projet)

EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE NON-BÂTI POUR LES AGRICULTEURS EN BIO ET EN CONVERSION

VIE DU GABB

En concertation avec le Gabb32, le Conseil Général du Gers a envoyé cet été à toutes les communes du département un courrier explicitant un dispositif récent d'exonération de la taxe foncière sur le non-bâti pour les producteurs engagés en Bio ou en conversion.

Chaque commune du Gers (et chaque communauté de communes également) a ainsi été amenée à se prononcer en Conseil sur



cette disposition. Vous pouvez vérifier auprès de votre conseil municipal si ce point a été porté à l'ordre du jour cet automne.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que de nombreuses communes ont de ce fait délibéré récemment en faveur de cette exonération sur le territoire de leur commune ! Une belle manière de reconnaître et valoriser la contribution de la Bio pour la préservation des ressources (notamment l'eau et l'air) et pour la vitalité des territoires (emploi...).

Les détails du dispositif, et comment en bénéficier :

Les agriculteurs de la commune qui sont en bio ou qui se convertissent à ce mode de production peuvent bénéficier de l'exonération de cette taxe pendant 5 ans. Aussi bien sur les terrains détenus en propriété, que sur ceux où ils sont fermiers (rétrocession de la taxe par le propriétaire). Pour cela, il suffit d'envoyer un courrier (vous en trouverez un exemplaire standard sur notre site internet, page téléchargement) au centre des impôts d'Auch, accompagné de la liste des parcelles concernées et de votre certificat AB. **Les courriers envoyés avant le 31/12/2012 permettent de bénéficier de l'exonération dès 2013 (et pour 5 années consécutives). Les courriers qui arriveront après le 1^{er} janvier ouvriront droit au dispositif à partir de 2014.**

Sachez que ce dispositif reste ouvert, et que les communes et communautés de communes qui n'ont pas pour l'instant délibéré sur ce sujet peuvent le faire également dans les mois et années à venir. N'hésitez pas à contacter votre maire pour en parler. Le Gabb32 se tient à votre disposition pour tout éclairage complémentaire !

Liste complète des communes gersoises ayant délibéré favorablement pour cette exonération

communes	applicable à partir de...
AUTERRIVE	2013
BEZOLLES	2011
BIVES	2013
CADEILHAN	2012
CAILLAVET	2011
CASTELNAU D'AUZAN	2011
CONDOM	2013
CORNEILLAN	2013
FLEURANCE	2013
FOURCES	2010
GIMONT	2013
GOUX	2013
LALANNE	2011
LANNE SOUBIRAN	2013
LAREE	2012
LARRESSINGLE	2010
LASSERAN	2013
LAURAET	2011
LE HOUGA*	2014*
L'ISLE BOUZON	2011
L'ISLE JOURDAIN	2013
MARCIAC	2011
MASSEUBE	2013
MAUVEZIN	2013
MONBLANC	2013
MONTEGUT SAVES	2012
MONTESTRUC SUR GERS	2010
MONTREAL	2012
PANJAS	2012
PONSAN SOUBIRAN	2013
POUY ROQUELAURE	2013
POUYLEBON	2012
PRECHAC SUR ADOUR	2013
PUJAUDRAN	2013
REANS	2013
SAINT GERME	2013
SAINT MARTIN	2013
SAINT PAUL DE BAISE	2013
SEMPESSERRE	2013
TASQUE	2013
TERMES D'ARMAGNAC	2013
TIESTE URAGNOUX	2013
TOURNECOUPE	2010
TOURRENQUETS	2013
VIC FEZENSAC	2013
VILLECOMTAL SUR ARROS	2013
VILLEFRANCHE D'ASTARAC	2012

* Le Houga ayant délibéré après le 1^{er} octobre 2012, le dispositif sera applicable dans cette commune seulement à partir de l'année N+1 (2014).

Le coin lecture

LES PLANTES MALADES DES PESTICIDES

Francis Chaboussou

Les plantes malades des pesticides



éditions d'utovie

Les effets négatifs des pesticides sur les plantes cultivées peuvent aller nettement au-delà des conséquences d'un bouleversement des écosystèmes. Francis Chaboussou (qui fut directeur de recherche et directeur de station de l'INRA) démontre ici, et ce fut une première, que c'est la physiologie même de la plante cultivée qui est perturbée par les pesticides, la rendant plus vulnérable aux agresseurs. Il montre que le recours massif aux pesticides crée des fragilités chez les plantes... qui vont conduire à augmenter encore plus l'usage de ces toxiques pour tenter de réduire les nouveaux dégâts causés par cette fragilité.

On a ici la meilleure illustration possible du véritable cercle vicieux dans lequel nous a conduit l'agriculture intensive depuis 60 ans, s'appuyant, pour tenter de pallier les déséquilibres qu'elle engendre inévitablement, sur la bécaille chimique illusoire des pesticides. Commentaires de François Veillerette (association Générations Futures) CHABOUSSOU, Francis. *Les plantes malades des pesticides*. Editions Utovie, 304p.

LA RÉVOLUTION D'UN SEUL BRIN DE PAILLE : UNE INTRODUCTION À L'AGRICULTURE SAUVAGE

Auteur d'une méthode d'agriculture sauvage qui demande moins de travail à l'homme, moins de ressources à la nature et fournit des rendements comparables à l'agriculture mécanisée, Fukuoka invite à changer d'attitude envers la nature, l'agriculture, la nourriture, la santé physique et spirituelle.

Masanobu, Fukuoka. *La révolution d'un seul brin de paille*. Edition La Maisnie-Tredaniel, 2005, 302 pages.



LES MESSAGES CACHÉS DE L'EAU

Le docteur japonais Emoto, diplômé en sciences et en médecine alternative, entreprend une recherche sur l'eau tout autour du globe dont il livra le résultat sous forme de photographies dans son best-seller publié en 1999. Sa découverte : l'eau montre sa vraie nature dans les cristaux formés par le gel. Ses photos révèlent la sensibilité des molécules d'eau qui réagissent à leur entourage tant physique que psychique. La pollution chimique et électromagnétique, la musique, tout comme nos pensées, nos émotions et nos paroles influencent la formation de cristaux ressemblant à des flocons de neige. Ils sont beaux et complets s'ils sont environnés d'harmonie, mais difformes avec le chaos et la violence qu'ils reflètent, ou absents si l'eau du robinet est trop dénaturée. Les photos illustrantes cet ouvrage sont saisissantes et invitent à la réflexion !

EMOTO, Masaru. *Les messages cachés de l'eau*. Editions La Maisnie-Tredaniel, 2004, 180 pages.

Masaru EMOTO

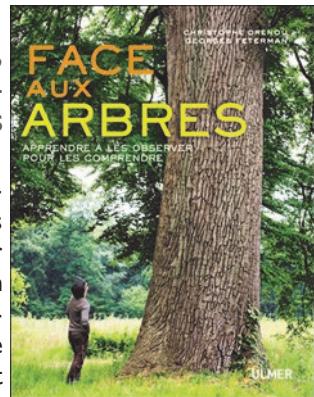


Guy TREDANIEL Éditeur

FACE AUX ARBRES, APPRENDRE À LES OBSERVER POUR LES COMPRENDRE

Face aux arbres, le premier réflexe est le plus souvent de déterminer leurs noms : est-ce un chêne, un cèdre, un ginkgo ? Et pour cela il existe de nombreux manuels et flores. Après ces premières présentations, l'observateur souhaite généralement en savoir un peu plus : cet arbre a-t-il fini sa croissance ? Est-il en bonne santé ? Quelle est son espérance de vie ? C'est alors la forme générale des arbres, leur morphologie, qui devient intéressante. Savoir interpréter la présence de branches mortes, lire les écorces ou deviner la présence des racines permet de comprendre les arbres, c'est-à-dire retracer leur histoire, connaître leur état actuel et surtout leur évolution prévisible. Il devient alors nécessaire de ne plus simplement voir les arbres, mais de les regarder.

Partant du principe qu'on ne voit bien que ce qu'on nous a appris à observer, l'objectif de ce livre est d'éduquer notre regard sur les arbres ; lorsque voir ne suffit plus et que le besoin de savoir se fait sentir. Christophe DRENOU et Georges FETERMAN. *Face aux arbres, apprendre à les observer pour les comprendre*. Editions Ulmer, 2009.



Qui sommes-nous ?

Le Gabb32, association créée en 1994, regroupe les agriculteurs biologiques et biodynamiques du Gers. Depuis 2008, il fédère aussi consommateurs, transformateurs et distributeurs. Il appartient au réseau régional et national de la bio (FRAB Midi Pyrénées, FNAB)

SES VALEURS :

Promouvoir une agriculture écologique cohérente : production locale, biodiversité, préservation de l'eau... Défendre l'aspect social de l'agriculture : exploitation à taille humaine, développement de l'emploi... Construire une agriculture viable : autonomie, reconquête de la valeur ajoutée...

SES SERVICES :

Soutenir les projets des agriculteurs, accompagner les conversions, les formations. Promouvoir la bio (scolaires, grand public, ...). Être à l'écoute des agriculteurs biologiques et les représenter.



Gabb32 - Maison de l'agriculture - BP 161
32003 AUCH CEDEX

05 62 61 77 55 - contact@gabb32.org

Bulletin « Objectif Bio » n°36 décembre 2012

Directrice de Publication : Sabine Bonnot

Rédacteurs : M. Aucante - F.X. Bernard - C. Deyraud
A. Gouyon - P. Kinds - M. Panarin - M. Sibertin-Blanc

PETITES ANNONCES

la période de conversion en Agriculture Biologique dans le Gers. 6 mois de mars à septembre 2013. Profil Ingénieur agronome Bac +4 ou Bac + 5 (ou équivalent). Téléchargez l'offre complète sur la page téléchargement du site www.gabb32.org. contact@gabb32.org

Vends Foin de prairies naturelles et de luzerne 1ère et 2e coupes, certifiée AB, en balle rondes de 120x160, 40t Contact: Ruedi Baumann, 05 62 66 26 10, ruba@bluewin.ch
La Oueyte 32620 Traversères <http://auswandererblog.blueblog.com>

Une colo bio pour vos enfants !
L'Aube du Chêne organise 4 séjours pour enfants sur sa ferme bio en 2013 :
- 3 Séjours pour les 8-12 ans sur le thème « Nature et Crédation » : 20-28

Offre de stage

Etude technico-économique approfondie de

juillet, 3-11 août, 17-25 août.

- I Stage pour les 10-14 ans sur le thème « Réussir au collège » : 14-19 juillet (méthodologie, confiance en soi, rapport aux autres).

Pédagogie participative et non-violente, initiation à l'écologie, cuisine bio et saine. Contact : Anne Gouyon, 06 08 78 05 48, contact@laubeduchene.fr www.laubeduchene.fr

Rejoignez un éco-lieu !

Nous proposons un T3 de 90m² aménagé et disponible ainsi que des espaces pour structures légères, caravanes ou camions. Possibilités de développer l'activité de l'écolieu avec un moulin de 230m² comprenant 2 habitations sur 3ha de terres. Nous cherchons des locataires, colocataires, et/ou des projets professionnels sur les 2ha de terre cultivable entourés d'eau, plus un bois d'acacia, à utiliser en contrat de type fermage.

Contactez-nous au 0562625419.

tzacom@gmail.com

Cherche stage Grandes cultures bio .

Elève du lycée de Vic-en-Bigorre, cherche un stage en exploitation bio grandes cultures (15j en décembre, 15j en avril et 15j en juin). Si vous êtes intéressés, contact : Mathieu Ravelli / 06 83 67 18 16

Vends germoir vertical en galva 5 rouleaux , 120 euros.

Lieu-dit Plavès 32260 Monferran-Plavès. M.Merciez / 05.62.65.47.37

Wanted coccinelles !

Dans le cadre de mes recherches au sein du Laboratoire Evolution et Diversité Biologique (CNRS, Université de Toulouse, Ecole Nationale de Formation Agronomique), je m'intéresse au comportement d'agrégation hivernale des coccinelles et je lance aujourd'hui un appel à témoins pour localiser ces agrégations.

Retrouvez tout le projet et les infos et téléchargez la fiche correspondante à la rubrique « téléchargement » de la page d'accueil du site gabb32.org.

Eline Susset - ENFA 05.61.75.34.88. eline.susset@educagri.fr

AGENDA

JANVIER

13 janvier présentation par la compagnie La Langue Ecarlate du spectacle « 100 ans dans les champs, 1945-2045 ». 15h30 au complexe culturel et sportif de Fleurance

16 janvier présentation du scenario Afterres 2050. Sur l'invitation de l'association Auch en Transition et du Gabb32. 18h30 salle des cordeliers. Contact gabb32 : 05 62 61 77 55

22 - 23 janvier formation viticulture : Conduite de la vigne en AB (approfondissement) Albane Bervas (Agrobio Gironde) contact Gabb32 : 05 62 61 77 55

22 janvier Savoir mettre en oeuvre un protocole de transformation : hygiène et conduite d'autoclave (Gers) Savoir utiliser un atelier collectif de transformation avec autoclave en respectant les normes sur 3 jours, contact ADEAR 05.62.05.30.86

24 janvier Formation maraîchage : Conduite technique de la carotte, tomate et oignon de conservation en AB par Jean-François Bouchy et Christophe Marrec. (une autre date en début d'année reste à fixer). Contact gabb32 : 05 62 61 77 55

24-25 janv Education des chiens de troupeau (Gers) contact ADEAR 05.62.05.30.86.

FEVRIER

31/01-7/02 et 1/02-8/02 formation : Couverts végétaux et non-labour en AB Frédéric Thomas et Joseph Pousset (complet / possibilité de déposer de nouvelles dates, contacter le Gabb32 si vous êtes intéressés : 05 62 61 77 55)

6 - 7 février Formation : la gestion du risque en agriculture de conservation Sarah Singla, ingénieur agronome et agricultrice en SDSCV, et François Mandin. Contact Gaïa Consulting : 06 04 40 38 94

11- 12 février Formation : les arbres fruitiers et les légumes en systèmes mixtes. Evelyne Leterme, fondatrice du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine Pamiers, Ariège (09). Contact Gaïa Consulting : 06 04 40 38 94

12-13 février Formation viticulture : De la vigne aux saveurs du vin (suite) avec Bruno Quenioux (oenologue et caviste à Paris) Contact gabb32 : 05 62 61 77 55

14-15 février Devenir agriculteur en société : s'associer ou s'installer à plusieurs. Comprendre les enjeux et le fonc-

tionnement de la vie sociétaire. contact ADEAR 05.62.05.30.86

21 février : formation grandes cultures : Gestions des adventices en grandes cultures (suite) Loïc Prieur (CREAB). Contact gabb32 05 62 61 77 55

21 février conférence animée par Benoît Thévard « Pic pétrolier et mirages des énergies fossiles : quel impact pour nos territoires ». Salle des Cordeliers. Contact Gabb32

21 - 22 février Formation l'agroforesterie: pourquoi, comment? Formateurs: Alain Canet, Arbre & Paysage 32; Jack De Lollo, paysan agroforestier. Bézéril, Gers (32130) Contact Gaïa Consulting : 06 04 40 38 94

fin février (date à venir) formation arboriculture : Implantation et entretien d'un nouveau verger en AB Juliette Demaret Contact gabb32 : 05 62 61 77 55

Réservez votre après-midi et votre soirée pour l'AG du Gabb32 le 5 Mars 2013

Les actions du Gabb32, dont la réalisation de ce bulletin, sont soutenues financièrement par :

